



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

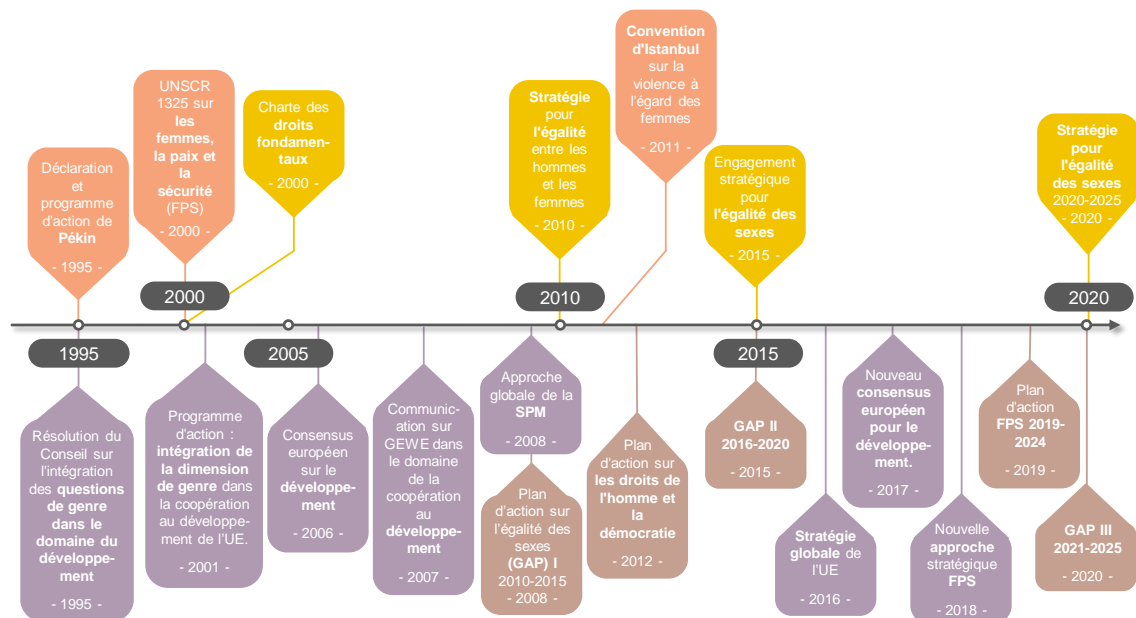
ÉVALUATION DE L'APPUI DE L'UE DANS LE DOMAINE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE L'EMANCIPATION DES FEMMES ET DES FILLES

OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

Fournir une évaluation indépendante fondée sur des preuves de l'appui de l'action extérieure de l'Union européenne (UE) dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes et des filles.

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE : Tous les pays tiers.

PÉRIODE COUVERTE : Cette étude couvre la période **2010-2018** pour la région de l'élargissement et **2014-2018** pour les autres régions.



● CADRE GLOBAL ● CADRE POLITIQUE INTERNE DE L'UE ● CADRE POLITIQUE EXTERNE DE L'UE ● MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'UE

CONTEXTE

En tant que **valeur fondamentale** inscrite dans les Traités et la législation de l'UE, y compris ceux des États membres (EM), l'égalité des sexes est au cœur des relations de l'UE avec les pays tiers.

Le cadre de référence de l'action extérieure de l'UE dans le domaine de l'égalité des sexes s'est également appuyée sur des **cadres mondiaux** tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW en anglais) de 1979, la Déclaration et la Plate-forme d'action de Pékin de 1995 et la Résolution du Conseil de sécurité des Nations-unies de 2000 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (FPS).

En 2008, l'UE a lancé le premier Plan d'action européen en faveur de l'égalité des sexes (GAP I). Le GAP I a été adopté dans le but de soutenir l'égalité des sexes tant à l'extérieur de l'UE qu'au

sein des services de la Commission impliqués dans la coopération au développement. En 2015, l'UE a adopté un plan d'action successeur, le GAP II. Celui-ci a mis l'accent sur l'importance d'opérer un changement de culture institutionnelle au sein de l'UE en matière d'égalité des sexes, a englobé de manière plus explicite l'ensemble des domaines de l'action extérieure de l'UE, et a défini les objectifs stratégiques de l'UE autour de trois piliers thématiques : i) l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles ; ii) l'émancipation des femmes et des filles et la promotion de leurs droits socio-économiques ; et iii) le renforcement de la voix et de la participation des femmes et des filles.

Principaux constats

- ▶ Le cadre politique général de l'action extérieure de l'UE dans le domaine de l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes et des filles s'est considérablement amélioré au cours de la période examinée. Cependant, au niveau national, tant l'UE que ses EM ont souvent manqué d'une vision stratégique claire dans ce domaine.
- ▶ Les évaluations précédentes de l'action extérieure de l'UE en matière de genre (2003 et 2015) ont appelé à des changements fondamentaux de la culture institutionnelle de l'UE mais les changements attendus n'ont pas encore eu lieu. D'importants besoins au niveau du renforcement des capacités persistent et les améliorations en matière de leadership et de responsabilité interne ont été lentes et inégales parmi les acteurs européens.
- ▶ Même après plusieurs décennies d'efforts pour renforcer l'intégration de la dimension genre dans l'action extérieure de l'UE, les succès sont restés limités au cours de la période examinée. Cela reflète la lenteur de l'évolution de la culture institutionnelle soulignée ci-dessus.
- ▶ Bien que le potentiel de la programmation et de la mise en œuvre conjointes entre acteurs européenne soit pas encore pleinement exploité, l'action extérieure de l'UE a permis de faire plus que ce que ses EM de l'UE auraient pu réaliser seuls. Ceci est valable en particulier pour ce qui est du travail conjoint dans les forums internationaux ; mais moins, et avec une grande variabilité, pour ce qui est de la coopération au niveau national.
- ▶ Le manque d'approche stratégique et intégrée ainsi que des difficultés à intensifier les efforts sur base d'expériences réussies ont entravé l'efficacité de l'appui de l'UE en matière d'égalité des sexes, en particulier dans le travail effectué avec les OSC.
- ▶ Les organisations de la société civile (OSC) ont souvent été la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'appui de l'UE, mais la qualité des partenariats a été inégale et le défi de répondre de manière adéquate aux besoins des organisations de base n'a pas été relevé.
- ▶ Les divers instruments et modalités de financement dont dispose l'UE pour soutenir l'égalité des sexes ont présenté des avantages. Cependant, les faiblesses en matière d'intégration de la dimension genre ont conduit à une utilisation inadéquate de la combinaison des modalités et instruments disponibles pour assurer un soutien de manière intégré et stratégique.
- ▶ Des résultats positifs ont été obtenus dans tous les domaines thématiques où l'UE a apporté un appui substantiel. En particulier, l'UE a apporté des contributions notables au renforcement des cadres normatifs, notamment par le biais d'actions de promotion du programme "Femmes, paix et sécurité" (FPS) et d'interventions spécifiques axées sur la violence contre les femmes et les filles (VAWG, pour son acronyme en anglais). L'UE a également renforcé les actions des OSC dans ce domaine dans de nombreux pays.
- ▶ Bien que les acteurs européens aient forgé des partenariats et des initiatives conjointes avec des organisations internationales pertinentes telles que les agences des Nations-Unies, la coordination avec ces organisations au niveau national est restée insuffisante, notamment en matière de renforcement du dialogue politique et du rôle joué par les mécanismes nationaux dans les processus politiques.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Cette évaluation **basée sur la théorie** s'est appuyée sur des **méthodes mixtes** pour évaluer le soutien de l'UE dans le domaine de l'égalité des sexes. La conception choisie s'articule autour d'études de cas multiples, les activités de collecte de données étant réalisées au cours d'une phase d'analyse documentaire approfondie et d'une phase de terrain (réalisée partiellement à distance en raison de la pandémie de COVID-19). Pour guider la collecte et l'analyse des données, l'équipe a préparé une matrice d'évaluation détaillée, structurée autour de **neuf questions d'évaluation (QE)** :

- Six QE portaient sur le cadre stratégique de l'UE, les approches de l'UE en matière de mise en œuvre et le changement de culture institutionnelle de l'UE en matière d'égalité entre les sexes.
- Trois QE portaient sur les domaines thématiques clés du GAP II :
 - i) l'intégrité physique et psychologique des femmes,
 - ii) l'autonomisation économique et sociale des femmes et
 - iii) la voix et la participation des femmes.

La combinaison d'outils et de méthodes utilisés pour la collecte et l'analyse des données ont varié en fonction des différentes QE. De multiples sources ont été utilisées, et ce de manière systématique, afin d'assurer une triangulation rigoureuse des informations recueillies. Ces activités ont inclus notamment un examen documentaire approfondi, une analyse financière de l'action extérieure de l'UE, des entretiens téléphoniques et en face à face ainsi que trois enquêtes en ligne.

Les principaux défis rencontrés ont été la collecte de données sur les résultats et les impacts, l'incohérence de certaines bases de données au niveau de l'UE, l'obtention de documents sur les activités non financières (par exemple, le dialogue politique), et la gestion de la phase de terrain dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

18 ÉTUDES DE CAS

Comprenant douze études de cas pays, deux études de cas régionales, une étude de cas thématique sur l'intégration de la dimension genre dans l'appui budgétaire, et trois études de cas sur l'action des EM de l'UE.



9 VISITES DE TERRAIN

Au total, neuf missions approfondies ont été organisées (quatre ont eu lieu sur place et les autres ont été réalisées à distance avec, dans plusieurs cas, le soutien d'experts basés dans le pays partenaire). L'équipe a également effectué sept missions à distance avec un nombre plus limité d'entretiens.



2 000 DOCUMENTS

Plus de 2 000 documents consultés sur un éventail de questions liées à l'égalité des sexes (dont une moyenne d'environ 80 documents par étude de cas).



290 INTERLOCUTEURS

Plus de 290 interlocuteurs ont été interrogés (à distance et en face à face à Bruxelles ou lors des missions sur le terrain et à distance).



3 ENQUÊTES EN LIGNE

Réalisées tant au niveau mondial que national, ces enquêtes ont permis de recueillir les réponses de plus de 600 personnes (personnels des délégations de l'UE, gouvernements, ambassades des EM de l'UE, donateurs et partenaires internationaux, OSC, etc.).



Conclusions

Sur la base des constats présentés dans les réponses aux questions de l'évaluation, l'équipe a identifié 11 conclusions regroupées en trois groupes.

NIVEAU POLITIQUE

1 Ambition politique

L'ambition politique élevée de l'UE pour cette thématique a fait qu'une attention accrue lui a été portée dans la plupart des dimensions de l'action extérieure de l'UE. Toutefois, aucun bond en avant n'a été observé au cours de la période examinée.

2 Cadre stratégique global

Depuis 2015, le GAP II a permis de fournir des orientations stratégiques globales et de démontrer l'engagement de l'UE en faveur de l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes et des filles ; toutefois, l'adaptation de cette « architecture ouverte » à des contextes spécifiques et sa traduction en un cadre stratégique cohérent au niveau national se sont avérées difficiles.

NIVEAU INSTITUTIONNEL

3 Leadership et redevabilité

Malgré des messages politiques sans ambiguïté au plus haut niveau de l'UE, l'agenda de l'UE en matière d'égalité des sexes a été poussé davantage par quelques employés très engagés que par un engagement fort au plus haut niveau de la hiérarchie.

4 Expertise

Bien que de réels efforts aient été faits pour renforcer l'expertise en matière de genre au sein de l'UE, la capacité générale en matière de genre est restée trop faible pour garantir une mise en œuvre efficace des engagements politiques de l'UE dans ce domaine.

5 Coordination intra-UE

Malgré des défis certains, la communication au sein des services de l'UE et entre les acteurs européens a été bonne. Dans l'ensemble, l'action extérieure de l'UE a apporté une forte valeur ajoutée.

NIVEAU DE LA PROGRAMMATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE

6 Vision stratégique au niveau national

Au niveau national, l'action extérieure de l'UE n'a souvent pas reflété une vision stratégique forte basée sur des priorités claires et une analyse solide, par exemple des besoins les plus urgents, des points d'entrée les plus efficaces et de l'enchaînement le plus approprié.

7 Intégration de la dimension genre

L'intégration de la dimension genre est restée faible, trois aspects généraux expliquant en grande partie l'amélioration limitée dans ce domaine : i) le manque de vision stratégique de l'UE au niveau national ; ii) le manque de compréhension du concept « d'intégration de la dimension de genre », en particulier de sa nature stratégique ; et iii) l'inadéquation entre les ambitions politiques de l'UE en matière de genre et les ressources mobilisées pour les réaliser. Cependant, un financement significatif ciblé sur le genre dans la coopération bilatérale a eu des effets positifs importants sur l'intégration de cette dimension.

8 Partenariats : gouvernement national et organisations internationales

L'UE a considérablement renforcé ses partenariats avec les organisations internationales (notamment les agences des Nations-unies et le Conseil de

l'Europe), ce qui a permis d'améliorer l'action extérieure de l'UE en matière de genre. Toutefois, la coordination avec ces organisations au niveau national, notamment pour renforcer le rôle joué par les mécanismes nationaux en faveur des femmes dans les processus politiques nationaux, est restée insuffisante.

9 Partenariats avec les OSC

Bien que le soutien substantiel apporté par l'UE aux OSC actives dans le domaine de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes ait donné lieu à de nombreuses expériences positives, l'UE doit encore trouver une approche permettant d'assurer un partenariat plus stratégique et plus complet avec ces acteurs au niveau national, y compris pour une plus grande implication des organisations de base dans l'action extérieure de l'UE.

10 Suivi et évaluation

Un manque de suivi et d'évaluation aux niveaux local et national est à noter. Ceci a considérablement entravé la capacité de l'UE à rendre des comptes et à apprendre de son action en faveur des questions de genre..

11 Résultats

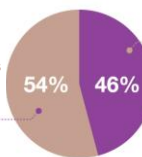
Malgré la grande pertinence de l'action extérieure de l'UE dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes et des filles, les résultats visibles au niveau macroéconomique ont été limités ; leur obtention ayant été entravée par des faiblesses au niveau de la conception du soutien de l'UE, mais aussi par des facteurs contextuels défavorables et les défis dépassant la capacité d'un seul acteur (l'UE) à les relever.



1.106 milliard d'euros

ont été contractualisés pour des interventions ciblées sur le genre, au cours de la période 2014-2018

596 millions d'euros alloués à l'appui bilatéral



509 millions d'euros alloués à des interventions régionales/multi-pays

L'aide ciblée en faveur de l'égalité des sexes a atteint un pic en 2018

avec 424 millions d'euros de montant contractualisé dans ce domaine cette année-là

L'Afrique a reçu la plus grande part des montants engagés

L'Afrique subsaharienne a reçu 52 % de l'appui total ciblé en matière d'égalité entre les sexes, et la région de Balkans occidentaux a reçu 3 % de l'appui total



66%

des interventions ciblées ont porté sur l'intégrité physique et psychologique (y compris les violences faites aux femmes)



507 millions d'euros

soutien acheminé par les agences des Nations unies, principalement ONU Femmes, le PNUD et l'UNICEF



432 millions d'euros

soutien acheminé via les OSC, représentées par 15 % d'organisations de femmes

Recommandations

L'équipe a élaboré neuf recommandations sur la base des conclusions. Chaque recommandation est étayée par un ensemble d'actions concrètes à entreprendre pour renforcer l'action extérieure de l'UE dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes et des filles.

NIVEAU POLITIQUE	R1	Poursuivre les efforts entrepris à travers le plan d'action pour l'égalité des sexes, tout en continuant à l'améliorer	L'UE et ses EM devraient développer une stratégie succédant au GAP II qui capitalise sur l'expérience acquise dans le cadre de ce dernier (et le précédent), tout en clarifiant certains concepts ainsi que les liens entre les dimensions qui sous-tendent le plan d'action.
	R2	Assurer un <i>leadership</i> plus fort sur les questions d'égalité des sexes	L'UE doit redoubler d'efforts pour assurer un <i>leadership</i> fort dans ce domaine, notamment auprès des cadres supérieurs de l'UE au siège et au niveau national.
NIVEAU INSTITUTIONNEL	R3	Placer la question du genre plus haut dans l'environnement institutionnel de l'UE	L'UE doit s'assurer que les processus de prise de décision (y compris en matière de programmation) impliquent le personnel ou les structures ayant un mandat clair lié à la question de l'égalité des sexes, aussi bien au niveau du siège qu'au niveau national, et ce de manière systématique.
	R4	Améliorer l'expertise de l'UE en matière de genre, en particulier au niveau local	L'UE doit améliorer l'expertise en matière de genre à tous les niveaux, mais des efforts particuliers doivent être faits au niveau national, notamment en allouant des ressources pour la mobilisation systématique d'experts genre au niveau des projets.
PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE	R5	Développer une vision stratégique partagée au niveau national	L'UE devrait développer une vision stratégique de ce qu'il faut faire, et comment, en matière d'égalité entre les sexes au niveau national, afin de soutenir le dialogue politique et de s'assurer que ce dernier soit partagé par l'ensemble des principaux acteurs européens.
	R6	Intensifier les efforts pour une analyse et une application continue du genre	L'UE doit soutenir les récents efforts déployés pour développer l'analyse de genre, tout en intensifiant les efforts pour garantir leur appropriation par le personnel de l'UE et les parties prenantes nationales et renforcer les capacités statistiques nationales dans les pays partenaires.
	R7	Introduire des règles strictes pour l'intégration de la dimension genre	L'UE devrait mettre en œuvre des mesures plus strictes pour garantir l'intégration d'une perspective de genre dans les nouvelles interventions et contrôler l'intégration de cette dimension lors de la mise en œuvre.
	R8	Consolider les partenariats avec les organisations internationales, notamment au niveau national	L'UE devrait consolider les partenariats avec les organisations internationales au niveau national, en sensibilisant notamment davantage le personnel aux initiatives conjointes existantes et en améliorant les liens entre l'appui fourni par l'UE et les processus internationaux menés par les agences des Nations-Unies.
	R9	Renforcer l'implication des OSC dans l'appui de l'UE à l'égalité des sexes	Afin de renforcer son appui à l'égalité des sexes, l'UE doit renforcer l'implication des OSC, telles que les organisations de femmes et les organisations de base, au sein des initiatives visant au renforcement de l'égalité des sexes.

